

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 7 OCTOBRE 2025, À LA SALLE KAMOURASKA DU CENTRE DE SERVICES DE RIVIÈRE-DU-LOUP, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Émilie Benoit	Représentante	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Jessica Poirier	Représentante	Vents-et-Marées et Desbiens
Philippe Lapierre	Représentant	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Andrée-Anne Landry	Représentante	Roy et Joly
Christophe Aumand	Substitut	internationale Saint-François-Xavier
Hélène Grand'Maison	Représentante	La Croisée I et II
Mireille Drapeau	Substitut	La Croisée I et II
Philippe Bossé	Représentant	de la Grande-Ourse
Barbara St-Pierre Tanguay	Représentante	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Myriam Cloutier	Substitut	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Amélie April	Substitut	Lanouette
Sébastien Cloutier-Marenger	Substitut	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Blake Love	Représentant	Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais
Dominique Côté	Représentante	Sacré-Cœur
Véronique Brillant	Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante
Rachel Rioux	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Claude Beaulieu	Représentant	secondaire de Rivière-du-Loup
Claude Beaulieu	Représentant	CCSEHDAA

Étaient absents :

Conseil d'établissement de l'école : Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bruno polyvalente La Pocatière

Étaient sans représentation :

Conseil d'établissement de l'école : secondaire Chanoine-Beaudet

Étaient également présents :

Geneviève Soucy, invitée
Hélodie Dionne, secrétaire d'assemblée
Marie-Claude Thibault, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 30)

Après constatation du quorum, la présidente sortante ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 7 OCTOBRE 2025

CP-2025-10-1437

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour du 7 octobre 2025
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 2 septembre 2025
- 1.4 Formulaire de consentement à la communication des renseignements personnels
- 1.5 Parole au public

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

- 2.1 Formation aux parents 2025-2026

3. DOSSIERS DE DÉCISION

- 3.1 Révision de la procédure d'élection
- 3.2 Nomination d'un comité d'élection
 - 3.2.1 Président d'élection
 - 3.2.2 Secrétaire d'élection
 - 3.2.3 Scrutateurs
- 3.3 Élections (voir Annexe 1)
- 3.4 Nomination des parents du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)
- 3.5 Plan de communication 2025-2026

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Informations de la direction générale
- 4.2 Règles de régie interne du comité de parents
- 4.3 Calendrier des rencontres 2025-2026
- 4.4 Calendrier de consultations 2025-2026
- 4.5 Dossier de correspondance

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Covoiturage
- 5.2 Rapport annuel 2024-2025 du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Mardi 4 novembre 2025, à 19 h 30, à La Pocatière

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2025

CP-2025-10-1438

IL EST PROPOSÉ par Rachel Rioux et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 2 septembre 2025 soit adopté tel que déposé.

1.4 FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Hélodie Dionne explique que les écoles ont fourni ou fourniront les formulaires de consentement à la communication des renseignements. Ces renseignements sont utilisés seulement à l'interne du centre de services scolaire.

1.5 PAROLE AU PUBLIC

Madame Marie-Claude Thibault informe les membres qu'il y aura un colloque sur le trouble du développement du langage (TDL) le 23 octobre prochain, à Rimouski. Toutefois, il n'y a plus de places disponibles.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe, vient rencontrer les membres du comité de parents afin de leur transmettre différentes informations et les remercier pour leur implication et leur engagement. Elle répond aux questions des membres.

Mandat du comité de parents :

Elle fait un résumé sur le mandat du comité de parents au sein du centre de services scolaire. Elle explique les fonctions du comité et les sujets sur lesquels il est consulté.

Elle rappelle que le comité de parents est la voix des parents et qu'il joue un rôle de consultation important.

Protection des renseignements personnels :

Elle informe les membres que tous les parents recevront un communiqué pour les informer que nous n'utiliserons plus le logiciel HopHop, et ce, à la demande du ministère de l'Éducation du Québec. De notre côté, il n'y a pas eu d'enjeux de sécurité.

Aussi, avec la modification de la Loi 25, les parents recevront plus régulièrement des autorisations parentales pour le droit à l'image pour des activités et mandats spécifiques. Sinon, nous opterons davantage pour des enfants de dos.

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

2.1 FORMATION AUX PARENTS 2025-2026

Héloïdie Dionne informe les membres qu'une discussion a déjà été amorcée en septembre avec les anciens membres du comité de parents. Les idées proposées se retrouvent dans le procès-verbal de cette rencontre.

Un budget d'environ 1 500 \$ est alloué pour la formation offerte à tous les parents. Il est également souligné qu'il faudrait devancer le moment où celle-ci est offerte afin de ne pas interférer avec d'autres événements et ainsi avoir le plus de participation possible.

Les idées suivantes sont amenées :

- Formation sur les modèles éducatifs d'ailleurs (ex. : Norvège);
- Ateliers Hors-pistes;
- Formation sur la charge mentale, idée pour la routine familiale;
- Chaires de recherche de l'éducation du Québec (ex. : Université Laval, Université de Rimouski);
- Annick Kerschbaumer;
- Plateforme de podcast en ligne.

Pour Annick Kerschbaumer, Héloïdie Dionne va vérifier avec elle les sujets possibles. Elle va aussi vérifier s'il serait possible de faire une formation et une formation pour le secondaire, et ce, dans deux lieux différents (Rivière-du-Loup et La Pocatière).

Pour la plateforme de podcast en ligne, Véronique Brillant va demander à sa direction d'école de transmettre les informations à Héloïdie Dionne.

Véronique Brillant informe aussi que la Fédération des comités de parents du Québec offre de courtes formations sur l'heure du dîner, Les dîners Pop. Un courriel sera transféré aux membres.

SUIVI : Remettre le point à l'ordre du jour de la rencontre de novembre.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 RÉVISION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

Héloïdie Dionne explique que la liste des postes qui sont en élection cette année se retrouve dans l'annexe 1 de l'ordre du jour.

Elle explique la procédure d'élection prévue aux Règles de régie interne du comité de parents. Elle mentionne que pour pouvoir être nommés aux postes électifs prévus à la *Loi sur l'instruction publique* les membres doivent avoir été désignés comme représentant lors de l'assemblée générale annuelle de leur école et ne pas être un(e) employé(e) du centre de services scolaire.

3.2 NOMINATION D'UN COMITÉ D'ÉLECTION

3.2.1 PRÉSIDENT D'ÉLECTION

CP-2025-10-1439

IL EST PROPOSÉ par Véronique Brillant et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE Héloïdie Dionne agisse comme présidente d'élection.

3.2.2 SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

CP-2025-10-1440

IL EST PROPOSÉ par Véronique Brillant et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE Héloïdie Dionne agisse comme secrétaire d'élection.

3.2.3 SCRUTATEURS D'ÉLECTION

CP-2025-10-1441

IL EST PROPOSÉ par Véronique et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE Christophe Aumand et Myriam Cloutier agissent comme scrutateurs d'élection.

3.3 ÉLECTIONS

Selon l'Annexe 1, les postes électifs vacants prévus à la Loi sur l'instruction publique (145 LIP et 190 LIP), ainsi que les postes électifs vacants prévus aux règles de régie interne sont débattus.

Avant l'élection à chaque poste, le président d'élection rappelle les rôles et responsabilités reliés audit poste.

Poste électif prévu à la Loi sur l'instruction publique (mandat de 1 an)

Présidence

CP-2025-10-1442

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Jessica Poirier.

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

Jessica Poirier accepte sa mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, Jessica Poirier est élue au poste de présidente du comité de parents.

Postes électifs prévus aux Règles de régie interne (mandat de 1 an)

Vice-présidence

CP-2025-10-1443

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Philippe Bossé;
- Claude Beaulieu.

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

Claude Beaulieu refuse sa mise en candidature. Philippe Bossé accepte sa mise en candidature.

Philippe Bossé est élu au poste de vice-président du comité de parents.

Secrétaire-trésorier

CP-2025-10-1444

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Rachel Rioux.

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

Rachel Rioux accepte sa mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, Rachel Rioux est élue au poste de secrétaire-trésorière du comité de parents.

Délégué(e)s FCPQ (un(e) délégué(e) avec droit de vote et un(e) délégué(e) sans droit de vote)

CP-2025-10-1445

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Émilie Benoit;
- Hélène Grand'Maison.

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

Émilie Benoit et Hélène Grand'Maison accepte leur mise en candidature.

En présence d'une seule candidature pour chaque poste, la présidente d'élection déclare Émilie Benoit élue au poste de déléguée de la FCPQ – avec droit de vote.

Elle déclare Hélène Grand'Maison élue au poste de déléguée de la FCPQ – sans droit de vote.

Délégué(e) et substitut au comité consultatif du transport

CP-2025-10-1446

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Andrée-Anne Landry;
- Claude Beaulieu.

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

Andrée-Anne Landry et Claude Beaulieu acceptent leur mise en candidature.

En présence d'une seule candidature pour chaque poste, la présidente d'élection déclare Andrée-Anne Landry élue au poste de déléguée au comité consultatif du transport.

Elle déclare Claude Beaulieu élu au poste du substitut au comité consultatif du transport.

Agent(e) de communication

CP-2025-10-1447

La présidente d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Dominique Côté.

La présidente d'élection ferme la période de mise en candidature.

Dominique Côté accepte sa mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, Dominique Côté est élue au poste d'agente de communication du comité de parents.

3.4 NOMINATION DES PARENTS DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSEHDAA)

CP-2025-10-1448

Hélodie Dionne explique le processus qui a mené à la proposition des personnes transmises par ce comité.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Véronique Brillant et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE les personnes suivantes soient désignées pour siéger au CCSEHDAA pour l'année 2025-2026, à savoir :

Secteur de La Pocatière

- Marc Beaulieu, École polyvalente La Pocatière (poursuite de mandat)
- Roxanne Castonguay, École Sacré-Cœur
- Marie-Hélène Lamontagne, École Sacré-Cœur (substitut)
- Marie-Claude Thibault, École Sacré-Cœur (poursuite de mandat)

Secteur de Saint-Pascal

- Amélie Charest, École Saint-Louis de Saint-Joseph (poursuite de mandat)
- Laurence Labelle, École Sainte-Hélène (poursuite de mandat)
- Émilie Lévesque, École Hudon-Ferland (poursuite de mandat)

Secteur de Rivière-du-Loup

- Claude Beaulieu, École secondaire de Rivière-du-Loup (poursuite de mandat)
- Joanie Bossé, École secondaire de Rivière-du-Loup (substitut)
- Josiane Lajoie, École Roy (poursuite de mandat)
- Isabelle Landry, École Joly
- Diane Ouellet, École Moisson-d'Arts (poursuite de mandat)
- Valérie Pelletier, École secondaire de Rivière-du-Loup (poursuite de mandat)
- Nadine Thériault, École des Vieux-Moulins
- Manon Voyer, École secondaire de Rivière-du-Loup (poursuite de mandat)

SUIVI : Transmission de la résolution aux Services éducatifs jeunes.

3.5 PLAN DE COMMUNICATION 2025-2026

CP-2025-10-1449

Héloïdie Dionne présente le projet de plan de communication 2025-2026 du comité de parents.

IL EST PROPOSÉ par Émilie Benoit et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le plan de communication 2025-2026 du comité de parents soit approuvé tel que déposé.

SUIVI : Déposer le document sur le site Web du centre de services scolaire.

4. DOSSIERS D'INFORMATIONS (SUITE)

4.2 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU COMITÉ DE PARENTS

Héloïdie Dionne explique que les règles de régie interne du comité de parents leur ont été transmises dans le courriel d'invitation et que des modifications ont été apportées à celles-ci en lien avec l'adoption du calendrier des rencontres et les frais de déplacement et de repas. Celles-ci sont identifiées en jaune dans le document.

CP-2025-10-1450

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE les règles de régie interne du comité de parents soient adoptées telles que déposées.

Héloïdie Dionne informe les membres que les formulaires de réclamation des dépenses se retrouvent sur le site Internet du comité de parents.

SUIVI : Dépôt du document sur le site Web du centre de services scolaire.

4.3 CALENDRIER DES RENCONTRES 2025-2026

Héloïdie Dionne informe les membres que le calendrier des rencontres du comité de parents pour 2025-2026 leur a été transmis dans le courriel d'invitation de la rencontre.

4.4 CALENDRIER DE CONSULTATION 2025-2026

Héloïdie Dionne explique que le calendrier de consultation du comité de parents et des organismes partenaires 2025-2026 est un document évolutif qui a pour but d'informer des différentes consultations qui ont lieu durant l'année scolaire.

Celui-ci sera déposé sur le site Web du centre de services scolaire dans la section du comité de parents.

SUIVI : Dépôt du document sur le site Web du centre de services scolaire.

4.5 DOSSIERS DE CORRESPONDANCE

Le courriel de la Fédération des comités de parents du Québec sera transmis aux membres.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 COVOITURAGE

Héloïdie Dionne mentionne aux membres que si certains souhaitent faire du covoiturage ou ont un problème de déplacement pour les rencontres, il est possible de l'informer afin de trouver une solution avec les autres membres du comité de parents. Toutefois, il est important de comprendre que la demande doit se faire d'avance et non quelques heures avant ladite rencontre.

5.2 RAPPORT ANNUEL 2024-2025 DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSEHDAA)

Héloïdie Dionne informe les membres que le rapport annuel du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation leur a été transmis pour leur information.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2025-10-1451

IL EST PROPOSÉ par Rachel Rioux et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE la séance soit levée à 21 h 09.

Prochaine rencontre : Le mardi 4 novembre 2025, à 19 h 30, à La Pocatière.

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée

Jessica Poirier, présidente